

ASSEMBLEE GENERALE le 19 mars 2018 à Blan (81700)

- Compte rendu -

Présents :

23 adhérents : cf. feuille d'émargement

10 pouvoirs : Aurore BOULDOIRE, Laure CONDAMIN, David CONDOTTA, Christophe DUFY, Anne-Marie DUPRAT, Jérôme LOUBERE, Yann LAURENT, Patricia LAUZIER, Paul SIMON et Alexandra TUAL

La Présidente, Mathilde ANDRE, ouvre l'Assemblée générale à 10h en accueillant les participants et en détaillant l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Programme d'activités 2018 dont :
 - Journées d'échanges, retours d'expériences (« type pêche aux cas pratiques ») : plusieurs thèmes possibles dont, travaux d'aménagement en lit mineurs, travaux continuité écologique, aménagements d'abreuvoirs, nouveaux outils technologiques...
 - Journée(s) technique(s) / Colloque : plusieurs thèmes possibles dont, agriculture, systèmes d'endiguement (PI), urbanisme, biodiversité,...
 - Journée de présentation du document d'aide à la constitution d'un dossier réglementaire dans le cadre d'un PPG
 - Groupes techniques : participation à des groupes de travail pour le suivi d'études ou projets avec Agence de l'eau, DREAL, AFB,...
 - Prospectives : analyse des besoins de formation et des aides financières de nos partenaires (AEAG, Région Occitanie, Région Aquitaine, Départements)
 - Actions partenariales : AEAG, réseaux régionaux de gestionnaires milieux aquatiques www.reseauxrivieres.org, autres réseaux : ANEB, CNRR
- Vote budget prévisionnel 2018
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- Questions diverses : appel à cotisation, mise à jour de la plaquette de l'association, ...

1. Rapport moral

a) Adhérents 2017

Au 31 décembre 2017 le nombre d'adhérent étaient :

- Membres actifs : 86
- Membres bienfaiteurs (structures) : 12

b) Colloque « restauration des champs d'expansion de crue » à Jû-Belloc (32160) les 07 et 08 décembre 2017

Mathilde ANDRE présente un bilan succinct de cet évènement organisé par l'association :

- nombre participants : 70 personnes sur les deux jours avec 64 personnes le 1^{er} jour et 45 le 2^{ième} jour.
- les présentations des intervenants sont disponibles sur le site internet de l'association : <http://www.demain-deux-berges.fr/2017-la-restauration-des-zones-d-expansion-des-crues.html>;
- bilan financier : 1 646,96€

Budget et CA colloque 2017					
DEPENSES	BP 2017	CA 2017	RECETTES	BP 2017	CA 2017
Rémunérations intervenants	1 500,00 €	1 200,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	2 325,00 €	1 463,04 €
Défraiements intervenants	500,00 €	0,00 €	Inscriptions participants	2 325,00 €	3 110,00 €
Cadeaux intervenants	250,00 €	141,00 €			
Frais d'accueil (collation, salle, sono)	400,00 €	313,08 €			
Repas	2 000,00 €	1 272,00 €			
TOTAL DEPENSES	4 650,00 €	2 926,08 €	TOTAL RECETTES	4 650,00 €	4 573,04 €
Résultat financier du colloque (+)	1 646,96 €				

c) Animation de l'association

Mathilde ANDRE rappelle les conditions d'emploi de l'animatrice, Mélanie Barraud :

- 0,2 ETP (permanence le vendredi)
- Mise à disposition du SIAHL (Syndicat de la Louge 31430)
- Coût : environ 357€/mois

Budget et CA poste animatrice 2017 (0,2 E.T.P. sur 12 mois)						
DEPENSES	Budget 2017	CA 2017		RECETTES	Budget 2017	CA 2017
Fournitures administratives	250,00 €	0,00 €		Aide Agence de l'eau (50 %)	2 930,00 €	2 141,64 €
Poste animatrice	4 500,00 €	4 174,49 €		Fonds propres de l'association	2 930,00 €	2 141,64 €
Assurance (responsabilité civil)	110,00 €	108,78 €				
Défraiements (animatrice)	1 000,00 €	0,00 €				
TOTAL DEPENSES	5 860,00 €	4 283,27 €		TOTAL RECETTES	5 860,00 €	4 283,27 €

d) Edition du guide arasement ou effacement de seuil

Le « guide d'accompagnement des porteurs de projet dans les opérations d'effacement ou arasement de seuils en rivière » a été édité en 200 exemplaires pour un total de 1 830€. Cette édition a été subventionnée à 50% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (915€). Ces guides ont été vendus en partie (5€/unité correspondant à la part d'autofinancement de l'association et aux frais d'envoi) aux partenaires souhaitant distribuer le guide dans leurs réseaux, à l'ARRA² (100 exemplaires, soit 500€) et UFBAG (32 exemplaires, soit 160€).

Il reste 63 exemplaires à vendre ou à distribuer (aux structures membres, lors de journées d'échanges aux partenaires...). Il est validé en séance l'intérêt de distribuer un exemplaire à chaque structure adhérente.

e) Participation au guide technique de l'AFB : « Bonnes pratiques environnementales : Protection des milieux aquatiques en phase chantier »

Membre groupe : Matthieu MAURICE, Sylvain MACE et Lionel DUFAU.

Matthieu Maurice qui a participé au groupe de travail explique que la présence de l'association a permis que soient prises en compte les spécificités de nos chantiers. L'objectif était que les prescriptions « phase chantiers » soient adaptées à la hauteur de l'impact de nos travaux. Les participants étaient surtout des représentants d'entreprises travaillant sur des gros chantiers (de type LGV, autoroutes) et donc avec des moyens financiers et contraintes différentes des syndicats de rivière.

Ce guide vient d'être publié par l'AFB. Il est en ligne pour téléchargement sur le site : <http://www.demain-deux-berges.fr/protection-des-milieux-aquatiques.html>

f) Participation au groupe technique de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : « Identification des cours d'eau ruraux recalibrés du bassin Adour-Garonne et définition d'une stratégie d'accompagnement des maîtres d'ouvrage compétents sur ces cours d'eau »

Membres groupe : Fabien BOUTEIX, Matthieu MAURICE et Jean-Baptiste LUCAS.

Matthieu Maurice revient sur l'élaboration de l'étude. Le groupe de travail a eu des difficultés de définir une stratégie et des actions possibles pour la restauration de ces cours d'eau car l'atteinte du bon état écologique sur ces milieux dégradés est inatteignable au sens de la DCE. Seule une amélioration partielle est possible.

L'Agence de l'Eau vient de nous avertir que le bureau d'étude (Géodiag) a fini le rapport final de l'étude relative aux cours d'eau ruraux recalibrés du bassin Adour-Garonne.

Très prochainement, l'étude sera mise en ligne sur le site internet de la documentation de l'eau et de la biodiversité. Sylvie JEGO promet de nous en informer dès que ce sera effectif.

g) Participation guide réglementaire PPG

Membres groupe : Joachim MOSSER, Thomas BREINIG et Jade BOSCHE.

Présentation de l'état d'avancement par Jade : l'association a été associée trop tardivement au groupe de travail, pour que le travail collaboratif soit efficace. Jade a expliqué que le groupe D2B a fait des remarques suite à la relecture du guide. Des réunions de travail ont été sollicitées afin de participer à la rédaction du document. Un retour de présentation du guide auprès des techniciens a également été proposé.

Association Demain Deux Berges

h) Participation au suivi des opérations d'effacement sur le bassin Adour-Garonne

Membres groupe : Sylvain MACE et Christophe DRELON.

L'agence a lancé en 2017 une étude (Geodiag) afin de mesurer les incidences sur le milieu liées aux effacement de seuils. Les paramètres qu'il a été décidé de suivre sont la topographie, la granulométrie, les faciès d'écoulement, les poissons, les invertébrés et la thermie. Une dizaine d'opérations ont été sélectionnées. L'étude est actuellement en cours (état initial puis viendra le suivi post-travaux).

L'étude durera 3 ans.

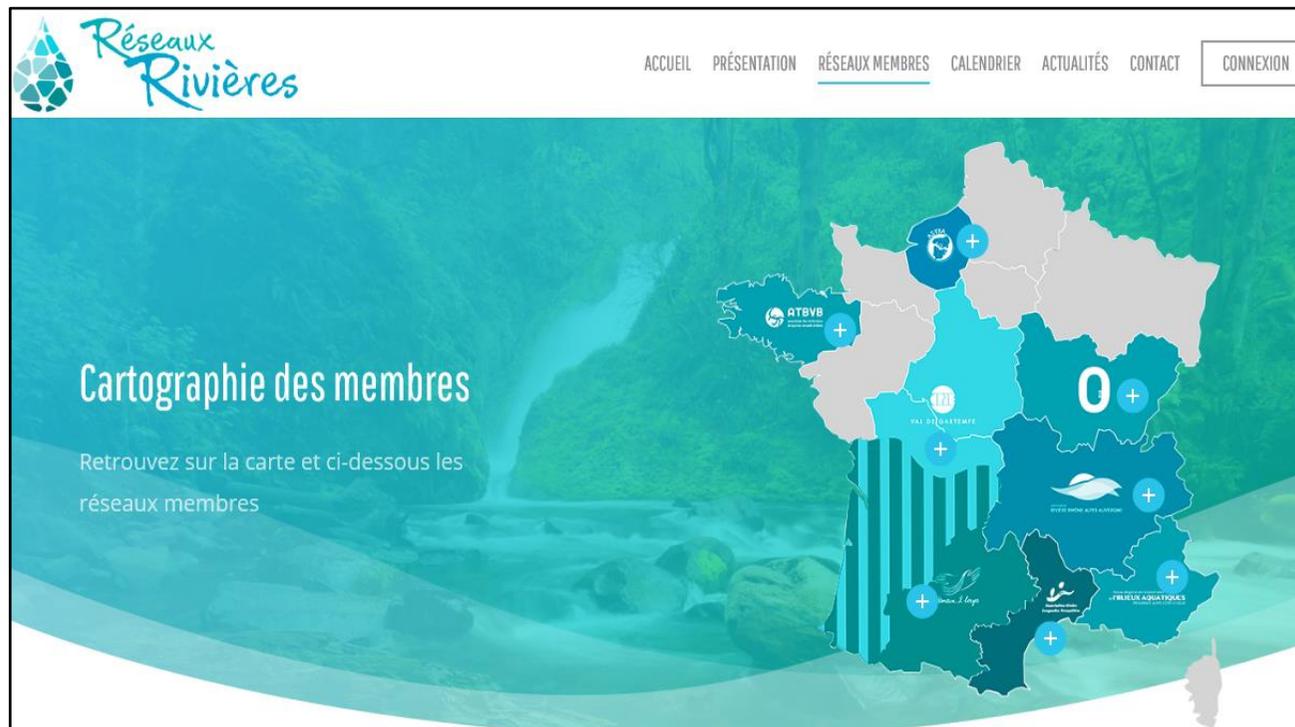
i) Nouveau logo de l'association

L'animatrice de l'association, Mélanie Barraud, a apporté une modification au logo de l'association afin de mieux nous identifier « ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES MILIEUX AQUATIQUES BASSIN ADOUR GARONNE ».



j) Les réseaux d'acteurs de la gestion globale des milieux aquatiques : www.reseauxriviere.org

Depuis 2008, plusieurs réseaux régionaux de gestionnaires milieux aquatiques ont eu le souhait de collaborer ensemble. Aujourd'hui ce partenariat rassemble 8 réseaux et le portail du site internet a été mis à jour fin 2017 www.reseauxrivieres.org



Par l'intermédiaire de cette collaboration, des discussions et d'autres partenariats sont en cours dont :

- ANEB Association Nationale des Elus de Bassin (association nationale plutôt « politique », animée par l'association nationale des EPTB) ;
- CNRR Centre National pour la Restauration des Rivières (réseau d'acteurs pour la restauration des rivières, animé par l'AFB). Ce centre a permis notamment l'adhésion de la France au Centre européen de restauration des rivières European Center for River restoration, ECCR).

Plusieurs échanges ont eu lieu en séance au sujet de l'ANEB et du réseau TMR, avec lequel un partenariat ponctuel pourrait être envisagé à terme, sur l'organisation de journée technique, en région Aquitaine, si l'on y trouve un intérêt commun.

2. Rapport financier

a) Compte administratif 2017

Le trésorier expose le compte administratif 2017 qui laisse apparaître un résultat à l'année de 5 270,95 €. Ce montant cumulé à l'excédent 2016 de 8 034,49€ permet un excédent total fin 2017 de 13 305,44€. Cet excédent est porté au budget 2018.

Budget et CA 2017 - Demain deux berges						
DEPENSES	Budget 2017	CA 2017	RECETTES	Budget 2017	CA 2017	Reste à encaisser
Prestations de services (site internet)	400,00 €	626,40 €	Cotisations des membres bienfaiteurs 2017	2 500,00 €	2 100,00 €	
Fournitures administratives (frais d'affranchissement)	250,00 €	108,00 €	Cotisations des membres actifs 2017	1 500,00 €	1 340,00 €	210,00 €
Poste animatrice (0,2 etp sur 12 mois)	4 500,00 €	4 174,49 €	Aide Agence de l'Eau sur le guide (70%)	12 432,00 €	12 432,00 €	
Assurance (responsabilité civil)	110,00 €	108,78 €	Aides partenaires (FN pêche + UFBAG) (20%)	3 552,00 €	3 552,00 €	
Rémunérations intervenants journées techniques	1 500,00 €	1 200,00 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice (50%) 2017	2 930,00 €	0,00 €	2 141,64 €
Défraiements intervenants journées techniques	500,00 €	0,00 €	Aide Agence de l'eau sur l'organisation des journées techniques (50%) 2017	2 325,00 €	0,00 €	1 463,04 €
Cadeaux intervenants journées techniques	250,00 €	141,00 €	Inscriptions participants aux journées techniques	2 325,00 €	320,00 €	2 790,00 €
Frais d'accueil journées techniques	400,00 €	313,08 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice et animations 2016 (solde)	3 754,00 €	1 775,68 €	
Repas journées techniques	2 000,00 €	1 272,00 €	Aide Agence de l'eau sur l'impression du guide	0,00 €	0,00 €	915,00 €
Défraiements (animatrice)	1 000,00 €	0,00 €	Achat exemplaire guide (ARRA - UFBAG)	0,00 €	660,00 €	
Services bancaires	20,00 €	1,08 €				

Association Demain Deux Berges

Autres fournitures	13 284,00 €	29,90 €				
Charges exceptionnelles (fin paiement guide)	7 104,00 €	7 104,00 €				
Charges exceptionnelles (impression guide)	0,00 €	1 830,00 €				
TOTAL DEPENSES	31 318,00 €	16 908,73 €	TOTAL RECETTES	31 318,00 €	22 179,68 €	7 519,68 €
			EXCEDENT 2016	8 034,49 €		
			Résultat CA 2017	5 270,95 €		
			EXCEDENT 2017	13 305,44 €		

Où l'exposé du trésorier,
Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte administratif 2017.

3. Programme d'actions 2018

- **NOUVEAU:** organisation possible de journées d'échanges de type "pêche aux cas pratiques" comme le fait l'ARRA, pour partager une expérience concrète sur le territoire d'un membre de l'association. Plusieurs thèmes possibles sont évoqués en séance, dont :
 - travaux d'aménagement en lit mineurs;
 - travaux de mise en continuité écologique;
 - aménagements d'abreuvoirs;
 - outils techniques et méthodes (drones, GPS, ou autre)

Pour que ceci se mette en place, il est nécessaire que des techniciens/chargés de mission, membres de l'association, soient force de proposition !

Il est discuté en séance le fait que ce type de journée pourrait simplement se faire par exemple, lors de la réception de chantiers spécifiques.

Un membre propose un thème à l'association, une date et un lieu pour accueillir. L'association l'aidera pour l'organisation et pour relayer l'information auprès des membres. Ces journées seront dédiées aux membres de l'association.

- Journée(s) technique(s) / Colloque : plusieurs thèmes possibles dont :
 - prise en compte de l'activité agricole dans les PPG (actualité réglementaire PAC SIE, agriculture et risque d'inondation, élevage et qualité de l'eau),
 - prévention des inondations et systèmes d'endiguement (PI - item 5)
 - les documents et outils d'urbanisme en lien avec la gestion des milieux aquatiques (PLUI, TVB,...),
 - l'intégration de la biodiversité dans les PPG (TVB, ZH,...),...

Après différents échanges, les thèmes suivants sont retenus :

- pour le colloque 2018 : « Vers une gestion coordonnée entre le monde agricole et les acteurs du grand cycle de l'eau », ainsi que
 - pour une journée technique : « prévention des inondations et systèmes d'endigements ».
- Journée de présentation du document finalisé d'aide à la constitution d'un dossier réglementaire dans le cadre d'un PPG (DREAL/DDT/AEAG/D2B)
 - Groupes techniques : continuité sur les études et projets en cours.
 - Prospectives :
 - Analyse des besoins de formation et des partenariats possibles avec le CFPPA (bûcheronnage en rivière, sécurité,...), CNFPT.
 - Rencontre de potentiels nouveaux partenaires financiers (Région Occitanie, Région Aquitaine, Départements).

- Poursuites des actions partenariales :
 - Agence de l'Eau Adour-Garonne (projet d'une nouvelle convention partenariale début 2019 sur la durée du 11^{ème} programme de l'AEAG);
 - Inter-Réseaux régionaux d'acteurs de la gestion des milieux aquatiques www.reseauxrivieres.org ;
 - Avec d'autres réseaux nationaux : ANEB, CNRR.
- Mise à jour de la plaquette de l'association

4. Vote du BP 2018

a) Budget prévisionnel 2018

Ensuite, le trésorier expose le budget 2018 de l'association. Ce budget comprend l'animation (0,2 ETP), un colloque (2 jours) et, une journée technique échange.

Budget 2018 - Demain deux berges			
DEPENSES	Budget 2018	RECETTES	Budget 2018
Prestations de services (site internet)	220,00 €	Cotisations des membres bienfaiteurs 2017	2 500,00 €
Fournitures administratives (frais d'affranchissement)	250,00 €	Cotisations des membres actifs 2017	1 500,00 €
Poste animatrice (0,2 etp sur 12 mois)	5 500,00 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice (50%) solde 2017	2 141,64 €
Assurance (responsabilité civil)	110,00 €	Aide Agence de l'eau sur l'organisation des journées techniques (50%) solde 2017	1 463,04 €
Rémunérations intervenants (journée technique + colloque)	2 500,00 €	Inscriptions participants (journée technique + colloque)	3 425,00 €
Défraiements intervenants journées techniques	500,00 €	Aide Agence de l'eau sur l'impression du guide	915,00 €
Cadeaux intervenants journées techniques	250,00 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice et animations 2018	6 965 €
Frais d'accueil (journée technique + colloque)	600,00 €	Aide Région Occitanie	En attente de positionnement
Repas (journée technique + colloque)	3 000,00 €		
Défraiements (animatrice)	1 000,00 €		
Services bancaires	20,00 €		
Autres fournitures	4 959,68 €		
TOTAL DEPENSES	18 909,68 €	TOTAL RECETTES	18 909,68 €

Association Demain Deux Berges

Où l'exposé du trésorier,
Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget 2018.

b) Demande de subvention pour les missions d'animation

Le trésorier expose le budget 2018 de l'association pour l'animation (poste de Mélanie + frais gestion site internet)

Budget poste animatrice 2018 (0,2 E.T.P. sur 12 mois)			
DEPENSES	Budget 2018	RECETTES	Budget 2018
Fournitures administratives	250,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	3 540,00 €
Poste animatrice	5 500,00 €	Fonds propres de l'association	3 540,00 €
Assurance (responsabilité civil)	110,00 €	Aide Région Occitanie	En attente de positionnement
Prestations de services (site internet)	220,00 €		
Défraiements (animatrice)	1 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	7 080,00 €	TOTAL RECETTES	7 080,00 €

Il est demandé à l'Assemblée Générale de voter le plan de financement des missions d'animation 2018 et d'autoriser la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le plan de financement des missions d'animation 2018.

Association Demain Deux Berges

c) Demande de subvention pour le colloque annuel de l'association et la journée d'échanges technique

Le trésorier expose le budget 2018 de l'association pour un colloque et une journée technique.

Budget (journée technique + colloque) 2018			
DEPENSES	Budget 2018	RECETTES	Budget 2018
Rémunérations intervenants	2 500,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	3 425,00 €
Défraiements intervenants	500,00 €	Inscriptions participants	3 425,00 €
Cadeaux intervenants	250,00 €	Aide Région Occitanie	En attente de positionnement
Frais d'accueil (collation, salle, sono)	600,00 €		
Repas	3 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	6 850,00 €	TOTAL RECETTES	6 850,00 €

Il est demandé à l'Assemblée Générale de voter le plan de financement du colloque 2018 et de la journée technique 2018 et d'autoriser la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers aux taux les plus élevés.

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le plan de financement du colloque 2018 et de la journée technique 2018.

5. Renouvellement des membres du CA et du Bureau

Membres du CA : (5 à 11 membres)

- 8 anciens membres : Mathilde ANDRE, Marie BERTHELOT, Fabien BOUTEIX, Christophe DRELON, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA, Patricia LAUZIER, Sylvain MACE

Après appel à candidature, il est demandé à l'Assemblée Générale d'élire les membres du conseil d'administration pour 2018-2019.

Les membres suivants sont élus à l'unanimité.

- 11 nouveaux membres : Baptiste BASNIER, Rachida BERRAYAH, Marie BERTHELOT, Jade BOSCHE, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX, Christophe DRELON, Yann DUCOURNAU, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA et Sylvain MACE

Bureau (4 membres du CA) :

Ancienne Présidente : Mathilde ANDRE
Ancien Vice-président : Ludovic GERMA
Ancien Trésorier : Fabien BOUTEIX
Ancienne Secrétaire : Marie BERTHELOT

Après appel à candidature, il est demandé à l'Assemblée Générale d'élire les membres du Bureau pour 2018-2019.

Les membres suivants sont élus à l'unanimité.

Bureau (4 membres du CA) :

Présidente : Marie BERTHELOT
Vice-président : Ludovic GERMA
Trésorier : Fabien BOUTEIX
Secrétaire : Yann DUCOURNAU

6. Questions diverses

a) Appel à cotisation 2018 – date de clôture

Rappel des montants de cotisation à partir de l'année 2018 :

- 10 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi (membres actifs),
- 20 € pour les salariés (membres actifs),
- 200 € minimum pour les structures (membres bienfaiteurs).

Date butoir de la réception des cotisations des membres actifs avant suppression du groupe de discussion (forum) : le **30 avril 2018**.

A Auch, le 5 avril 2018

La Présidente,
Marie BERTHELOT,



Marie Berthelot
Association des gestionnaires des
milieux aquatiques du
Bassin Adour-Garonne

19/03/2018

Nom - Prénom	Organisme	Signature
DUCOURNAIS Yann	CATER 32	
GERTLA Ludovic	STRVA	
BYCZYNSKI Nicolas	CC GSTG	
DOMENC Gilles	SYLOSERP	
DRELOW Christophe	SBAM	
MAURICE Mathieu	SBHG	
LUCAS JB	SDAH Du Touch	
ROUX Emmanuel	CDBZ - CATERZH	
NACE Sylvain	SBHG	
BOUTEIX Fabien	SGSA	
BARREAU Delaune	SIAM L	
ANDRE Martine	SIDEL/GACG BV Ger	
BERRAYAN Rachida	SM-Baenn Mgoul	
BOSCHE Jade	SMIVAR	
Boureau Alizée	SYMAR Val d'Ariège	
BERTHELOT Marie	SYMAR-Val d'Ariège	
MOLINIER Marie	SI Bassin Agat	
Milhet Antoine	SI BA	
COMBES Etienne	Recherche d'emploi Technicien	
USNIER Baptiste	SGSA	
MOUNIN-MENARD Sylvie	SBHG	
SABATIER Christophe	SBHG - SMIVAR	
MARAZZO Guillaume	GPA	